

Courrier

Onil Dupuis

Volume 23, Number 1, March 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055293ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055293ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dupuis, O. (1977). Courrier. *Documentation et bibliothèques*, 23(1), 37–38.
<https://doi.org/10.7202/1055293ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Courrier

Le 15 décembre 1976

Monsieur Hubert Perron
 Directeur
 Documentation et bibliothèques

Cher monsieur,

C'est avec beaucoup d'intérêt, mais aussi un peu d'étonnement que j'ai pris connaissance de l'article de monsieur Jean-Jacques LeBlanc intitulé «Coopérer... ou périr» (vol. 22, no 3 (septembre 1976)).

Au moment où l'ASTED choisit de tenir son congrès annuel sur le thème de la «Coopération, coordination, rationalisation, un impératif», comment, en effet, ne pas s'étonner de la parution, dans un numéro de *Documentation et bibliothèques* sur ce même thème, d'un article où la seule mention des efforts de coopération et des réalisations québécoises consiste en une énumération rapide des principaux organismes qui en sont à l'origine. D'autant plus que cette mention est précédée d'un jugement fort pessimiste sur la quantité et la qualité des réalisations québécoises dans ce domaine:

«rien de bien substantiel ne s'était dessiné dans le ciel de la Laurentie [...] les quelques réalisations mineures [...] ici et là... n'auraient même pas suffi à faire se rengorger les ministres de Sa majesté...»

Bien sûr, il est souligné dans une note de la Rédaction que «cet article se limite principalement à traiter de la coopération au Canada anglais et aux États-Unis». (Il aurait peut-être été plus juste, d'ailleurs, de parler de «coopération à l'Ouest d'Ottawa» puisque non seulement on n'y parle pas du Québec, mais nulle part on ne fait référence aux provinces maritimes où pourtant, depuis juin 1976, un important projet coopératif interprovincial de télécatalogage est en voie d'actualisation).

Cette note me paraît esquiver de façon bien rapide les questions de ceux qui se

préoccupent de la dimension et de l'apport québécois à la coopération. Dois-je par là en conclure que les réalisations québécoises sont insuffisamment connues ou de trop peu d'importance pour qu'on prenne la peine de les signaler et de les étudier? Une telle attitude de la part de la seule revue de bibliothéconomie nord-américaine en langue française ne laisserait pas de m'inquiéter et de me décevoir. Je préfère penser — et espérer — que cette note de la rédaction indique son intention de consacrer, dans un prochain numéro, un article à l'étude des réalisations québécoises.

En ce qui concerne la description des réalisations ontariennes de coopération «qui se situent à l'avant-garde», vous me permettrez de signaler quelques inexactitudes et d'apporter un complément d'information indispensable à leur appréciation dans une plus juste perspective.

D'abord, le système TELECAT/UNICAT (Telecatalogage en coopération/Union cataloguing system) n'est pas qu'un catalogue collectif ordinaire, mais bien un système de télécatalogage bilingue en mode interactif. Il ne s'agit pas non plus d'un système ontarien qui «par sa popularité au Québec [...] contribue à l'apparition d'un réseau interprovincial». Le système TELECAT/UNICAT est un projet conjoint du COU (Council of Ontario Universities) et de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Il compte 18 usagers, tous membres à part entière, dont huit au Québec parmi lesquels on compte deux bibliothèques non universitaires.

Pour ce qui est de l'accessibilité physique à la documentation, il est important de

signaler, à titre de complément d'information, que les projets IUTS (Inter University Transit System) et IUBP (Inter University Borrowing Project) ont respectivement pour équivalent, au Québec, le système PEBUQUILL (Prêt Entre Bibliothèques des Universités du Québec/Quebec Universities Inter Library Loans System) et le projet d'emprunt réciproque (Reciprocal Borrowing Project). Des ententes conclues entre le COU et la CREPUQ permettent aux usagers de l'une et l'autre province l'accès à ces deux services, constituant ainsi un effort concret de coopération entre deux réseaux provinciaux de bibliothèques.

J'espère que vous porterez ces quelques précisions à l'attention de vos lecteurs afin de leur permettre une appréciation plus juste et une meilleure compréhension de l'article de monsieur Jean-Jacques LeBlanc qui, par ailleurs, tire des conclusions fort intéressantes et très importantes quant à l'avenir de la coopération au niveau des bibliothèques canadiennes.

Onil Dupuis

Chargé de recherche
CREPUQ
Montréal

N.D.L.R. Comme le souligne l'auteur de cette lettre, il est exact d'affirmer que le Québec et de larges secteurs du Canada anglais ont été ignorés dans l'article de Jean-Jacques LeBlanc; mais l'article correspondait au texte que la Rédaction avait sollicité, soit la coopération aux U.S.A. Toutefois, afin de présenter une meilleure vue d'ensemble du sujet et aussi pour répondre au vœu de l'auteur, la Rédaction songe à offrir aux lecteurs, dans une des prochaines livraisons de la revue, un ou des articles traitant spécifiquement de la coopération entre les différents réseaux québécois de bibliothèques.
